

la pension alimentaire à payer par le créancier est proportionnée aux bouches que le débiteur doit nourrir : femmes, enfants, ascendants, collatéraux, etc. En Angleterre, la nouvelle loi sur l'insolvabilité a entraîné l'abolition de fait de la contrainte par corps qui ne dure plus que quelques jours. C'est la faillite appliquée aux particuliers moins la perte des droits civils. En Suisse, certains cantons ont absolument aboli la contrainte par corps : Genève, par exemple ; Vaud, son voisin, l'a maintenue. On doute que le nouveau projet soit présenté au Corps législatif dans cette session. Mais ce qui est positif, c'est que le ministre avait demandé, dès le mois de novembre dernier, un travail complet sur les effets de la contrainte par corps à M. Senéaut, directeur de la prison de Clichy.

On annonce pour jeudi prochain, une représentation avec le concours d'artistes italiens, M^{me} Augusta-Leona, premier soprano du théâtre de la Scala à Milan et M. Altavilla premier ténor du grand théâtre de Madrid.

Nous extrayons du *Moniteur de Calais* un passage du compte-rendu de la représentation donnée par ces artistes étrangers.

« Nous avons assisté dimanche dernier à une brillante représentation, donnée par la compagnie des artistes italiens ; rarement l'occasion nous est offerte d'entendre des chanteurs d'un tel mérite, aussi toute la belle société s'était-elle donné rendez-vous pour cette soirée ; du reste, nous devons dire que cette représentation a été une véritable fête.

Dans l'opéra de *Norma*, la première chanteuse Mme Augusta Leona a transporté l'auditoire par la manière dont elle a jouée et chantée le grand rôle de la fièvre druidique ; il est impossible d'entendre une voix plus belle, plus pure, et d'un timbre plus enchanteur que celle de Mme Augusta Leona ; le fameux air d'entrée (*Casta Diva*) a été dit par elle avec le style et la perfection de la grande école italienne.

M. Altavilla est un des ténors les plus sympathiques que nous ayons jamais entendus, il joint à un style d'une grande pureté, une voix admirable, ses notes élevées sont d'une force et d'un timbre de toute beauté, aussi après sa belle cavatine, a-t-il excité l'enthousiasme du public.

Le spectacle a été terminé par le 4^e acte de *La Favorite*, dans lequel Mme Augusta Leona et M. Altavilla ont électrisé l'auditoire, aussi le public, après avoir demandé bis, a-t-il décerné à ces deux grands artistes une véritable ovation.

Et maintenant pour notre part, nous nous souviendrons longtemps de la magnifique soirée à laquelle nous avons assisté.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 7^{er} mars 1863.

Sommes versées par 95 déposants, dont 24 nouveaux, fr. 12,240
31 demandes en remboursement, 5,674 55

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. J.-B. Dujardin et Achille Delattre, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé extrait de nos correspondances :

Paris, 2 mars 1863.

On prononce le nom de M. de Guerniny, directeur de la Banque de France pour l'une des prochaines nominations sénatoriales.

M. Isturitz, ambassadeur d'Espagne en France a été reçu aujourd'hui en audience officielle par l'Empereur au Palais des Tuileries.

Il n'y a absolument rien de vrai dans le bruit d'une tentative d'assassinat qui aurait été dirigée contre le roi de Prusse, bruit qui a circulé cette après-midi à la Bourse.

La princesse Alexandra est arrivée, le 28 février, à Hambourg, où elle a été reçue de la manière la plus sympathique par les autorités et par la population. La princesse est attendue aujourd'hui à Bruxelles, où le roi des Belges donnera une grande fête en son honneur.

Les négociations du traité de commerce franco-suisse continuent avec activité.

C'est à tort qu'un journal a annoncé que les experts pour l'industrie horlogère étaient arrivés depuis quelques jours à Paris. Ils n'y sont attendus que dans le courant de la semaine, ainsi que celui de leurs collègues qui doit spécialement s'occuper des questions des tarifs relatifs à l'industrie métallurgique.

Les experts pour l'industrie cotonnière, ayant terminé leurs travaux, ont repris la route de la Suisse.

On annonce l'arrivée prochaine du général Alvensleben ; il serait, dit-on, porteur d'une lettre du roi de Prusse à l'Empereur. Peut-être apportera-t-il le texte de la convention qui a soulevé l'indignation en Europe.

On écrit de Cracovie, 26 février :

« Hier dans l'après-midi on a enterré ici un jeune étudiant âgé de 49 ans, Jean Dambek qui avait été grièvement blessé à la malheureuse attaque contre les Russes retranchés dans Miechow. Une foule immense à la tête de laquelle se trouvait un nombreux clergé se pressait au convoi. Le cercueil sur lequel se trouvait une simple

couronne d'immortelles, était porté par six étudiants, mais arrive à la chapelle du cimetière il fut pris par des femmes et des jeunes filles qui le portèrent jusqu'à la tombe même. Après la cérémonie la foule s'écoula avec le même ordre et le même calme qu'elle avait observé en arrivant. Aujourd'hui un deuxième blessé de Miechow qui vient de succomber, sera conduit à sa dernière demeure. »

Pendant que le deuil est général à Varsovie et que dans toute la Pologne chaque famille pleure la mort d'un parent, on écrit de St-Petersbourg que jamais on ne s'est tant amusé que pendant le carnaval et qu'il n'y a pas de jour sans bal à la cour.

Les lettres de Saint-Petersbourg disent que, dans cette capitale, l'on n'est pas sans inquiétude sur ce qui se passera, en Russie, à partir du 13 mars, époque à laquelle expire le délai fixé pour les arrangements des serfs avec les nobles. Les premiers doivent acquiescer une certaine portion de terre en indemnisant les propriétaires ; mais comme le plus grand nombre des serfs est sans argent, les nobles ne voudront rien changer à leur situation et, alors, peuvent éclater de graves complications, qui profiteront certainement à la cause de la nationalité polonaise.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

On lit dans le *Siccle* sous ce titre : *Pétition des femmes pour la Pologne :*

« Devant les sublimes soubresauts de la Pologne au désespoir, quand, se reportant au souvenir de trente années, la France entière semble aujourd'hui se refaire polonaise et recommencer son antique enthousiasme, il était impossible aux femmes françaises de rester insensibles et passives. L'une d'elles, devant tout ce que nous avons dit et écrit, M^{me} Jenny d'Hericourt a rédigé et fait circuler une ardente et noble pétition à l'Empereur pour que la grande voix de la France eût à se faire entendre hautement dans ce conflit terrible, et consolât les victimes en flétrissant les bourreaux. Dans cette pétition, qui a passé sous nos yeux et qui se couvre de signatures, nous avons remarqué le passage suivant, à la pensée duquel nous ne pouvons que nous associer :

« Sire, quand on a l'honneur d'être la France, c'est-à-dire une nation de quarante millions d'âmes qui pèse d'un grand poids dans les destinées humaines, qui a le vif instinct de la solidarité des peuples, qui s'indigne et souffre en voyant opprimer et souffrir, nous croyons qu'il n'est pas permis d'assister les bras croisés à l'agonie d'une nation, et d'imiter ceux qui restent impassibles en entendant crier : A l'assassin ! »

Nous recommandons à toutes les femmes la pétition de M^{me} d'Hericourt. En ces questions de sang et de larmes, de justice et de sacrifice, il ne suffit pas que la raison parle, il faut aussi que le cœur batte. — Aug. Luchet.

FAITS DIVERS.

La Suisse va se charger d'approvisionnement de glace une partie de l'Europe.

L'exploitation des glaciers de la Suisse peut devenir dans l'avenir une source de travail aussi productif que celui d'une mine souterraine.

Des milliers de quintaux ont été demandés à Grindelwald, par exemple. Des centaines d'ouvriers y taillent des blocs de glace destinés à être envoyés au loin ; ils pénètrent à des profondeurs inabordablement précédemment, et découvrent même, dans ces travaux d'un nouveau genre, des merveilles inconnues.

C'est ainsi que dans le glacier inférieur du Grindelwald, en enlevant successivement des couches de glace, ils sont arrivés à une espèce de galerie basse qui s'ouvrait dans le bloc, et qui conduisait à une grotte naturelle formée au sein de la glace, de 50 mètres de longueur, de 25 mètres de largeur et de 20 mètres d'élévation. Les ouvriers qui ont pénétré les premiers dans cette excavation ont poussé des cris d'admiration au magnifique spectacle, au merveilleux jeu de la nature qu'ils ont eu sous les yeux ; la grotte a été éclairée par des feux de Bengale et les lumières se reflétaient au loin sous ces voûtes et dans ces parois de glace présente, à ce qu'il paraît, un tableau vraiment féerique.

Voici maintenant le côté poétique de cette exploitation :

Les personnes qui auraient la curiosité de se donner le spectacle de la grotte du Grindelwald et de l'exploitation du glacier, peuvent contenter assez facilement cette curiosité. Les journaux de la Suisse annoncent en effet une organisation de correspondances de chemins de fer, moyennant laquelle on peut partir le matin de Mamihoim ou de Strasbourg et arriver le même soir encore à Lausanne.

— On lit dans le *Courrier de la Bavière* :

« Voici un fait qui prouve malheureusement jusqu'à quel degré s'est propagée dans les classes inférieures du peuple cette chasse aux plaisirs, cause de tant de dégradation et de crimes. Pendant la durée du carnaval actuel 473 lits complets ont été engagés au Mont-de-Piété de Munich. »

— Le *Nouveliste de Rouen* nous apprend qu'un violent incendie a devoré samedi soir une filature située à Pavilly, appartenant à M. Quillou et occupée par M. Alexandre Delalandre, filateur. Il fut signalé par une vive lueur qui apparut dans

les combles vers huit heures et demie et à laquelle succédèrent bientôt les hautes flammes rouges. Cependant les pompiers de Pavilly et de Barentin arrivèrent, et pendant deux heures s'épuisèrent en efforts inutiles ; l'eau ne faisait que dotremper les murs et n'atteignait pas le foyer de l'incendie. Tout à coup un pan de muraille, cedant au poids des sommiers faisant leviers, s'écroula avec fracas et chacun resta frappe de stupeur quand se fut repandue tout à coup dans la foule cette nouvelle : Deux hommes sont ensevelis sous les décombres ! Par un mouvement spontané, on abandonna les pompes pour sauver les deux victimes, et après un travail de déblaiement, accompli non sans danger et avec une anxiété rapide, on retira de l'amas de briques deux travailleurs : M. Quemin et M. Dufailly.

La vue de ces deux hommes, dont l'un était mort et l'autre grièvement blessé, jeta la consternation parmi tous les habitants.

M. Laurent Quemin, filateur, homme des plus justement estimés, qui, de simple rattacheur était devenu maître, s'était toujours montré le père des ouvriers. Il était estimé de tout le monde. Après avoir rempli honorablement une longue carrière, il venait de se retirer des affaires pour prendre un repos si justement mérité. Sa mort a causé un deuil profond dans le pays. Les hommes qui portaient dans sa demeure ses restes mutilés, versaient d'abondantes larmes. L'homme qui laisse après lui de pareils regrets n'a point besoin d'autres éloges.

M. Quemin était conseiller municipal, et n'attendait que sa nomination officielle pour prendre le commandement de la compagnie de pompiers de Pavilly, qu'il était si digne de commander.

Quant à l'autre victime, M. Victor Dufailly, on n'a point eu une seule fois à mentionner un sinistre à Pavilly sans avoir eu l'occasion de citer ce pompier courageux. C'est en voulant arracher M. Quemin à la mort que lui-même a failli périr victime son dévouement.

Dufailly a reçu à la tête une large blessure ; de graves contusions dans la région de l'estomac et une brûlure au cou. Il fut retiré des décombres avant M. Quemin. Deux médecins, MM. Fauvel et Leroy, lui donnèrent immédiatement leurs soins.

M. Raoul Bezuël, maire de Pavilly, aussitôt qu'il eut connaissance de cet événement fit prévenir le docteur Flaubert. Ce dernier a visité le blessé, il ne désespère pas de le sauver. Dufailly est marié à Pavilly, il est marié et père de famille, et chacun dans le pays fait des vœux pour qu'on ait pas un second malheur à déplorer.

Les dégâts causés par ce sinistre sont évalués à 80,000 fr. environ : 50,000 fr. pour le mobilier de filature et 30,000 fr. pour l'immeuble, assurés à *La Confiance*. Rien n'a été sauvé.

On suppose que la cause de cet incendie est tout accidentelle. Le feu, dit-on, aurait pris naissance dans un grenier que traversait un tuyau de poêle.

Ce sinistre a causé une impression d'autant plus triste que M. Delalandre, le propriétaire de l'immeuble incendié, est un des industriels qui n'ont pas cessé de faire travailler pendant la crise cotonnière.

Une réunion générale des souscripteurs à la Société immobilière des Boulevards du Temple, pour la constitution de la Société, en société en commandite par actions, aura lieu le 14 mars, à midi, au foyer du théâtre du boulevard du Temple (ancien Théâtre Lyrique).

Les porteurs de certificats provisoires devront, pour faire partie de l'assemblée, présenter leurs titres au siège social, au plus tard trois jours avant la réunion. 3610-4433

Pour tous les articles non signés, J. Reboux

BULLETIN FINANCIER.

2 mars 1863.

Les dispositions du public sont meilleures. Les préoccupations politiques n'agissent plus que sur un petit nombre de spéculateurs.

Aussi la rente et plusieurs autres valeurs débutent-elles avec une hausse sensible sur les cours de clôture de samedi.

Le découvert existait et le bon marché des reports contribuent à ce résultat.

La rente est faible en clôture.

La rente, ouverte à 70.0, fait 70.10 au plus haut pour fermer à 69.75 en liquidation et 70.05 fin mars.

Les consolidés anglais sont venus avec 1/8 de hausse à 92 1/2 à .78.

Les fonds de Vienne en hausse et les changes en baisse.

L'emprunt italien a monté de 69.40 à 69.75 pour fermer à 69.60.

Le Mobilier français s'est élevé de 1215 à 1250 ; il ferme à 1240 ; l'espagnol, ouvert à 890, a fait 900 et s'est affaibli à 782.50.

L'Orléans s'est traité de 1115 à 1117.50 ; le Nord de 1030 à 1035 ; l'Est à 552.50 ; le Lyon de 1192.50 à 1195 ; le Midi de 790 à 792.50 ; l'Ouest de 560 à 557.50 ; le Saragosse de 695 à 700 ; le Nord de l'Espagne à 545 ; le Genève à 406.25.

Les Autrichiens sont tenus de 517.50 à 513.75 ; les Lombards de 580 à 585 ; les Russes de 422.50 à 425 ; les Romains de 382.50 à 387.50.

Les Transatlantiques restent à 567.50 ; le Gaz Parisien à 1730 ; les Ports de Marseille à 690.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.97 1/2. à 1/2 % 99.

Banque de France, 3,390.

Crédit foncier, 1,520.

Pastilles de Potard, pectoral unique dont les effets incontestables contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, oppressions, grippe et gaires, sont reconnus par le corps médical infatigables dans les irritations de poitrine ; facilitent l'expectoration. Paris, 18, rue Fontaine-Molière. Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien. 3609

Avec la permission des autorités de la ville de Roubaix.

Jean Baptiste GLORIEUX

Informe le public que le DIMANCHE 8 Mars 1863, à 3 heures et demie de relevée, il donnera

GRAND ASSAUT D'ARMES

de pointe, contre-pointe, bâton, canne et chausson.

A L'ESTAMINET HOPITAL-NAPOLEON (BLANCHEMAILLE).

Il invite messieurs les Maîtres, Prévôts et amateurs, à bien vouloir honorer cet assaut de leur présence.

Prix d'entrée : 30 centimes.

Crédit foncier de France.

13^e Tirage des Obligations foncières 5 0/0.

Le 13^e tirage semestriel des Obligations foncières 5 0/0 aura lieu le 23 Mars.

Les obligations sorties seront remboursées au pair.

41^e Tirage des Obligations foncières 3 et 4 0/0.

Le 41^e tirage trimestriel des Obligations foncières 3 et 4 0/0 aura lieu le 23 Mars.

Le 1^{er} N^o sortant gagnera un lot de 400,000 fr.

Le 2^e N^o sortant gagnera 50,000 fr.

Le 3^e N^o sortant gagnera 20,000 fr.

Total. 470,000 fr.

Les obligations qui sortiront ensuite seront remboursées, les 4 0/0 au pair, et les 3 0/0 avec une prime de 20 0/0.

Dans ce tirage, les titres de 1,000 fr. et les promesses ont droit à la totalité du lot ; les titres de 500 fr. à la moitié, et les coupures de 100 fr. au dixième.

Les tirages des Obligations communales 3 et 5 0/0 auront lieu le même jour. 3611-4436

Société de la Marq.

PAPETERIE MÉCANIQUE

Ed. Lambry et C^o.

A LILLE.

Capital : 400,000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs.

125 fr. à verser dans le mois de la souscription ;

125 fr., trois mois après ;

125 fr., neuf mois après le premier versement ;

125 fr., ne seront appelés qu'au besoin par le conseil d'administration.

Outre l'intérêt de 5 0/0 qui sera servi aux actionnaires, ils auront droit à 60 0/0 dans les bénéfices.

AFFAIRE CERTAINE.

S'adresser à Lille, pour les renseignements, à MM. Perot et C^o, banquiers, chargés des encaissements, à MM. Ed. Lambry et C^o gérants, rue de Thionville, 41, et à Roubaix, à M. Ecrepont-Brasme. 3579

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de Jonner du *Chocolat Desbrière* lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la *Magnésie* n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, *divastiques violents* qui irritent les *organes digestifs*, causes funestes de nombreuses maladies. Pour éviter TOUTE FRAUDE, on doit vérifier en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue *Lepeletier*, 9, à Paris.

La vogue universelle

Dont jouissent le SIROP et la PATE DE NAFÉ de DELANGRENIER, est fondée sur leur puissante efficacité contre les RHUMES, la GRIPPE et les irritations de POITRINE, et sur l'approbation de 50 médecins des hôpitaux de Paris, qui leur ont reconnu une supériorité incontestable sur tous les autres pectoraux.

INSTITUTION PRÉPARATOIRE, dirigée par M. LORIOU, 49, rue d'Enfer, Paris.

La première division comprend : l'École de Marine ; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire et Centrale. Dans le but d'assurer de bonne heure l'admission des élèves, en les initiant le plus tôt possible aux épreuves des concours, de nouveaux cours seront ouverts le 13 avril prochain, en même temps que ceux du second semestre. 3603-4412

Cent mille francs à gagner pour 25 c.

Chez les libraires, les débitants de tabac, etc. (de notre ville et de toutes les autres villes de la France), on peut, dès aujourd'hui, se procurer les billets à 25 c. de la *Nouvelle Grande Loterie* qu'annoncent les journaux de Paris. — Loterie très-importante (gros lot 100,000 fr.) qui, pour 25 c., fait gagner parmi les 275 lots en espèces, un gros lot de 100,000 fr. — Montant total des lots déposés, avant le premier tirage, à la *Banque de France*, et tirages publics, sous la surveillance de l'Autorité, à Paris, à l'*Hôtel-de-Ville*. 3389-4380

Parmi les produits déconcertés jusqu'à ce jour pour enlever les taches, et qui méritent plus particulièrement l'attention du public, nous citerons l'ETHEROLEINE DE CHALMIN, chimiste à Rouen. Admis à l'exposition universelle, ce liquide, supérieur à tous les autres de ce genre, permet d'enlever soi-même et instantanément tous les corps gras, taches de peinture, huile, goudron, etc., etc., sans altérer les couleurs même les plus délicates.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 5 mars.

Représentation extraordinaire

Avec le concours d'artistes du grand théâtre Italien de passage à Roubaix et pour cette fois seulement.

M^{me} AUGUSTA LEONA, premier soprano de la Scala de Milan.

M. ALTAVILLA, premier ténor du grand théâtre de Madrid.

M. FICHEL, accompagnateur de l'Opéra impérial de Paris, chanteront en costume NORMA, grand opéra de Bellini, fragments du 1^{er} acte.

Quatrième acte de LA TRAVIATA, grand opéra de Verdi.

Le troisième acte de IL TROVATORE, grand opéra de Donizetti.

Quatrième acte de LA FAVORITE, grand opéra de Donizetti.

Le piano sera tenu par M. FICHEL.

LE MASSACRE D'UN INNOCENT, vaudeville en 1 acte.

A huit heures l'opéra.

Ordre : 1. Le massacre ; 2. L'opéra ; 3. La Norma ; 4. La Traviata ; 5. La Favorite.

Les bureaux seront ouverts à 6 h. 1/4. — On commencera à 7 h.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. ; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50 ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. ; parquet, 1 fr. 25 ; parterre, 75 cent. ; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Reboux, Grande-Rue, 56.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

THÉÂTRE DE LILLE

Dimanche 15 mars (MI-CARÈME).

DERNIER GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

A l'étude : PIERRE DE MEDICIS, grand opéra en 5 actes.

LA REINE TOPAZE, opéra-comique.

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLÈTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris). 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{er} qual., 1 fr. 85 fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris). 2^e id. 1 fr. 65

FINES NOISSETTES, 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{er} qual., 1 fr. 80 fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2^e id. 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50 (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{er} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2^e id. 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrière, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.